



Luxembourg, le 14 octobre 2019
(OR. en)

12834/19

COPS 299
POLMIL 96
COWEB 116
CSDP/PSDC 454
CFSP/PESC 753
BIH 22

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine: Secrétariat général du Conseil

en date du: 14 octobre 2019

Destinataire: délégations

N° doc. préc.: 12832/19

Objet: Conclusions du Conseil sur la Bosnie-Herzégovine/l'opération
EUFOR Althea
- Conclusions du Conseil (14 octobre 2019)

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur la Bosnie-Herzégovine/l'opération EUFOR Althea, adoptées par le Conseil lors de sa 3720^e session tenue le 14 octobre 2019.

**CONCLUSIONS DU CONSEIL SUR LA BOSNIE-HERZÉGOVINE/L'OPÉRATION
EUFOR ALTHEA**

1. Le Conseil réaffirme son attachement sans équivoque à la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine en tant que pays unique, uni et souverain. Étant donné que, depuis les élections générales de l'année dernière, les gouvernements n'ont pas encore été formés en Bosnie-Herzégovine aux niveaux de l'État et de la Fédération, le Conseil invite une nouvelle fois la Bosnie-Herzégovine à procéder à la formation du gouvernement et à entamer ses travaux sans plus attendre, dans l'intérêt de tous les citoyens. Le Conseil rappelle que la mise en œuvre effective des réformes est nécessaire pour progresser sur la voie de l'adhésion à l'UE. En outre, le Conseil rappelle ses conclusions de juin 2019, dans lesquelles il prenait note de l'avis de la Commission.
2. Le Conseil se félicite du maintien de la présence de l'opération Althea qui, à la suite des examens stratégiques menés en 2017 et 2019, s'est recentrée sur sa mission première, tout en conservant la formation collective en tant que tâche de l'opération. Dans ce contexte, le Conseil confirme, dans le cadre de la stratégie globale de l'UE à l'égard de la Bosnie-Herzégovine, que l'UE est prête à maintenir, à ce stade, le mandat exécutif de l'opération Althea afin d'aider les autorités de la Bosnie-Herzégovine à préserver un environnement sûr et sécurisé, en vertu d'un mandat des Nations unies renouvelé.
3. Le Conseil attend avec intérêt la présentation du prochain examen stratégique en 2021, sur la base duquel un débat se tiendra avec les États membres sur les tâches de l'EUFOR et les options concernant l'avenir de l'opération, compte tenu également de la nécessité de soutenir les progrès accomplis par la Bosnie-Herzégovine dans son processus d'intégration à l'UE et de la situation en matière de sécurité sur le terrain.
4. Le Conseil est conscient de l'importance que revêt la poursuite de la coordination de l'EUFOR Althea avec d'autres acteurs internationaux sur le terrain.
5. Dans le même temps, l'UE continue de demander instamment aux autorités de la Bosnie-Herzégovine d'intensifier, avec l'aide de la communauté internationale, les efforts qu'elles consentent concernant l'élimination des munitions, armes et engins explosifs excédentaires, ainsi que le déminage.